
AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QUE le conseil municipal a adopté le 8 janvier 2024 le règlement suivant :

- *Règlement 2023-06 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de perception.*

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau, selon les consignes sanitaires en vigueur.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 6 février 2024.



Etienne Bélisle
Directeur général et
Greffier-trésorier